

La revue DE PRESS

Chaque mois CLIMESPACE vous offre une veille **énergie, environnement et digital**.
Bonne lecture !

Règlementaire

Réseaux de chaleur et de froid : renforcement du comptage et de l'information relative aux consommations

A lire sur [Actu-Environnement.com](https://actu-environnement.com)

Le 31 juillet 2020

Le Gouvernement a récemment renforcé les obligations de comptage de l'énergie et d'information des personnes reliées à un réseau de chaleur et de froid. Selon l'ordonnance du 16 juillet dernier, les réseaux devront à l'avenir être dotés d'un système de comptage de l'énergie livrée aux points de livraison. Le fournisseur devra ajouter dans la facture une part variable en fonction de l'énergie consommée. De même, une nouvelle obligation d'information lui sera imposée permettant à ses abonnés d'accéder à leurs données de consommation. Les syndicats de copropriétés et les propriétaires d'immeuble auront également le droit de consulter ces informations. La liste des informations à fournir et les modalités d'accès s'imposant dorénavant aux gestionnaires de réseaux est détaillée dans un décret publié le 21 juillet. Chaque consommateur abonné devra notamment recevoir tous les mois une évaluation de ses consommations d'énergie. Ces nouvelles obligations entreront en vigueur le 25 octobre 2020.



De nécessaires alternatives à la climatisation

Publié sur ouest-france.fr

Le 11 août 2020

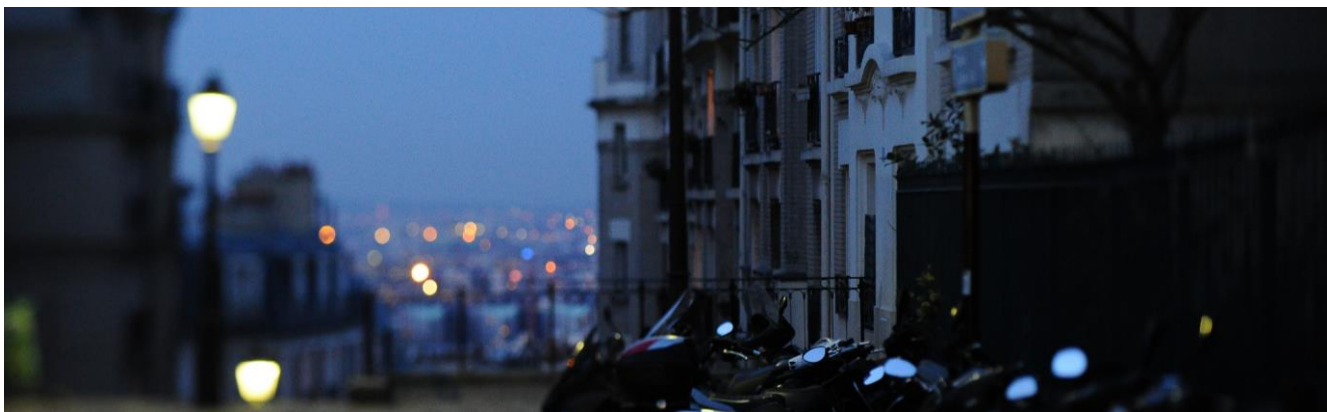
Face à la multiplication des canicules, le recours à la climatisation devrait croître de manière exponentielle au cours des prochaines décennies. Pour la seule année 2019, le marché a ainsi augmenté d'environ 20% selon PAC & Clim Info. Une tendance loin d'être anodine, notamment en raison du caractère énergivore des climatiseurs : utilisés par l'ensemble des Parisiens lors des périodes de canicules, ces équipements entraîneraient en effet un doublement de la consommation d'électricité. Leur impact sur l'environnement est également majeur : les rejets de chaleur dans la rue aggravent le phénomène d'îlot de chaleur urbain, les températures en ville pouvant ainsi dépasser de dix degrés celles enregistrées dans les campagnes. Afin d'endiguer le problème, différentes solutions existent : la végétalisation des rues afin de rafraîchir l'air ambiant grâce à l'évapotranspiration des arbres ; une isolation plus performante des bâtiments ; l'installation de toitures réfléchissantes... Renoncer à la climatisation impliquera toutefois de « *revoir nos exigences à la baisse* » en matière de confort thermique, explique Vincent Viguié : « *Plus on refroidit, plus on consomme. Et la différence est énorme. À 26 °C, il fait chaud, mais la température ne présente pas de dangers pour la santé. Or on consomme trois fois plus si la clim' est réglée à 22 °C, la température affichée en moyenne aujourd'hui* », indique ce chercheur à l'École des Ponts ParisTech.

D'après une étude de Capgemini, les citoyens aspirent à vivre dans des Smart City

A lire sur villeintelligente-mag.com

Le 05 août 2020

Une ambitieuse étude sur les aspirations des citoyens vient d'être publiée par Capgemini Research Institute. 10 000 citoyens vivant dans 58 villes réparties dans 10 pays ainsi que 300 gestionnaires travaillant dans ces agglomérations ont été interrogés. Ses conclusions font apparaître que les citoyens désirent vivre dans des villes plus écologiques et digitalisées. « *L'urbanisme durable fait désormais partie des considérations des citoyens. 42% se déclarent même prêts à quitter leur ville dans un avenir proche en raison de préoccupations liées à la pollution* », indiquent les auteurs de l'étude. 36% des personnes interrogées désirent vivre dans une ville intelligente, mais 63% estiment que la protection de leurs données personnelles passe avant l'accès à des services urbains de qualité. Les principales préoccupations des citoyens portent sur la qualité de l'air (42%). Les gestionnaires sont quant à eux 42% à déplorer le manque d'initiatives durables lié selon eux à la non-adoption de technologies digitales.



Alila, nouveau géant, de l'immobilier réclame une digitalisation du secteur

A lire sur challenges.fr

Le 06 août 2020

La jeune entreprise de promotion immobilière Alila, fondée par Hervé Legros, appelle de ses vœux une digitalisation des permis de construire dans l'immobilier afin d'enrayer la crise du logement. Avec un volume d'affaire de plus de 1 milliards d'euros, Alila a bâti son empire grâce à des procédures de construction simplifiées et standardisées. Devant le constat d'un manque de 4 millions de logements en France, Alila prône une digitalisation des démarches pour les permis de construire, ces derniers devant encore être déposés en version papier actuellement. Hervé Legros prône par ailleurs l'élaboration d'un logiciel open-source pour le suivi du traitement. Autant de mesures qui auraient selon lui permis la poursuite des instructions pendant le confinement.

Le plan de relance consacra trente milliards d'euros à la transition énergétique

A lire sur latribune.fr

Le 26 juillet 2020

Dans un entretien accordé au Journal du Dimanche du 26 juillet 2020, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, a précisé les contours du plan de relance qui sera présenté en Conseil des ministres le 24 août 2020. « Avec (la ministre de la Transition écologique) Barbara Pompili, nous proposons de consacrer 30 milliards d'euros sur les 100 milliards prévus aux investissements dans la transition écologique. Nous veillerons à ce que toutes les décisions de relance favorisent un nouveau modèle de croissance fondé sur la décarbonation, la sobriété énergétique et les innovations vertes. Le plan de relance sera un plan vert », a-t-il annoncé. Trois secteurs ont été identifiés comme prioritaires par le ministre : la rénovation énergétique (avec une augmentation du dispositif MaPrimeRénov'), les transports et l'énergie. Au sujet d'un chiffrage du plan de relance en termes de réduction des émissions carbonées, Bruno Le Maire a déclaré : « nous avons une trajectoire de baisse de 30% des émissions de CO₂ sur dix ans pour notre industrie. (...) Le suivi de cet objectif sera transparent. Il reposera sur un bilan rigoureux et chiffré. ». Le ministre a enfin insisté sur le gisement d'emplois considérable que constitue la transition écologique : « sur le long terme, ça se chiffre en centaines de milliers partout dans nos territoires ».



Le secteur du bâtiment contribue à l'autonomie énergétique des territoire

A lire sur enerzine.com

Le 01 août 2020

Sensibles aux enjeux écologiques, de plus en plus de consommateurs cherchent à produire eux-mêmes leur énergie. Les solutions d'autoconsommation mettant l'accent sur les énergies de récupération et les énergies renouvelables se développent ainsi dans le secteur du bâtiment. Alliant ressources d'énergie renouvelables et fossiles, les modules de cogénération constituent l'une des solutions innovantes répondant aux besoins thermiques des logements collectifs. L'énergie thermique est utilisée dans le chauffage, l'éventuel surplus d'électricité pouvant quant à lui être revendu. L'efficacité de ce système est de 20% à 30% supérieure à celle d'une installation classique composée d'une centrale électrique et d'une chaudière à gaz. Plusieurs projets reposant sur l'utilisation d'un module de cogénération sont actuellement menés sur le territoire français, notamment à Nantes où un complexe de 181 logements est en construction. L'objectif du module de micro-cogénération est d'assurer la production d'eau chaude sanitaire et d'alimenter les parties communes en électricité. A plus grande échelle, la ville de Châteauneuf (Alpes-Maritimes) construit un complexe scolaire et sportif utilisant un module de cogénération qui sera entièrement alimenté par du biométhane.

Le grand potentiel de l'Internet of Things dans l'énergie et les services publics

A lire sur objetconnecte.com

Le 24 juillet 2020

Bien intégré dans les secteurs du pétrole, du gaz, de la gestion du gaz public ou les réseaux électriques, l'Internet of Things (IoT) reste toutefois sous-exploité dans de nombreux domaines tels que le secteur énergétique. En plus de générer des gains financiers, l'IoT permet également une gestion plus écologique de l'énergie grâce une meilleure planification, moins de gaspillage, des temps d'arrêts minimum et une meilleure utilisation des actifs. Mais cette technologie doit encore se développer à grande échelle. Les compteurs intelligents utilisés par les fournisseurs d'énergie pour suivre la consommation d'énergie de leurs clients, mieux estimer la demande, repérer les pannes et effectuer une maintenance préventive, constituent une première étape dans cette voie.

